

Additif n°1 du 25 Février 2023 au règlement particulier sportif 2^{ème} RALLYE REGIONAL DE BROCELIANDE 2^{ème} RALLYE REGIONAL VHC DE BROCELIANDE

PROGRAMME - HORAIRES

Site internet		http://www.rallyedebroceliande.fr/
[ETAPE 1] Départ	Dimanche 12/03/2023 à 08h45 <i>(basé sur le 1^{er} VH)</i>	Parking de la salle polyvalente 35750 St-MALON-SUR-MEL
[ETAPE 1] Arrivée	Dimanche 12/03/2023 à partir de 14h33 <i>(basé sur le 1^{er} VH)</i>	Parking de la salle polyvalente 35750 St-MALON-SUR-MEL

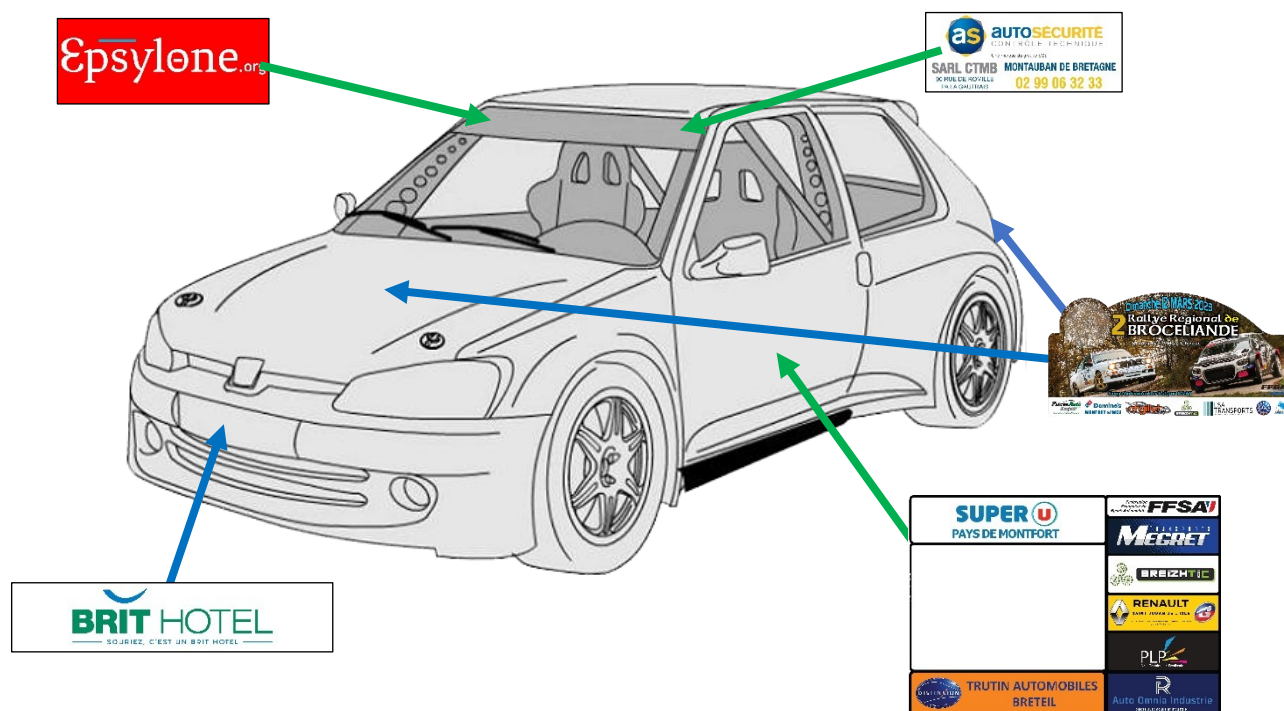
ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire de l'Organisateur est :

- A l'emplacement de la plaque d'immatriculation avant : « Brit Hôtel »
- Haut de pare-brise droit (côté copilote) : « Epsylone »
- Haut de pare-brise gauche (côté pilote) : « Auto Sécurité CTMB »

Les plaques-rallyes et panneaux de porte sont des éléments définis au règlement standard.



ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

10.1P. Les prix en numéraire seront adressés au pilote, la semaine suivant l'épreuve. L'absence à la remise des prix pourra entraîner la perte du bénéfice des prix en coupe.

a/ Regroupement de classe

Les 20 classes (les regroupements entre parenthèses) récompensées sont :

**A8, A7S, A7 (A7K+A7), A6 (A6K+A6), A5 (A5K+A5),
N4, N3, N2 (N2+N2Série), N1
F2014 (F2014+F2015), F2013, F2012, F2011, GT10 (GT+ + GT10 + RGT16), GT9
R5 (Rally2 + R5 + Rally2kit), R4 (R4 + Rally3), R3 (R3+ Rally4), R2 (R2+R2J+FR2+Rally5), R1**

b/ Remise de coupe

La remise des coupes aura lieu sur le podium.

Les 3 premiers au général recevront une coupe.

Les 3 premiers de chaque classe définie précédemment au « a) » recevront une coupe.

c/ Remise des prix en numéraire

La remise des prix en numéraire s'établit comme suit dans le tableau, pour le classement « féminine » et « classe » suivant le nombre de partants.

	Nombre de partants	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
<u>Général</u>		285 €	200 €	150 €	100 €	50 €
<u>Féminine</u>	5 et +	250 €	100 €	50 €		
	3 à 4 féminines	200 €	50 €			
	1 à 2 féminines	150 €				
<u>Classe</u>	16 et +	285 €	200 €	150 €	100 €	50 €
	11 à 15 partants	285 €	150 €	100 €	50 €	
	7 à 10 partants	250 €	100 €	50 €		
	4 à 6 partants	200 €	50 €			
	1 à 3 partants	150 €				

d) Primes exceptionnelles en numéraire

Des primes seront distribuées sur le classement de chaque ES.

Les primes sont cumulables et distribuées même en cas d'abandon.

ES1 :	20€ au 42 ^{ème}	30€ au 69 ^{ème}
ES2 :	30€ au 14 ^{ème}	20€ au 26 ^{ème}
ES3 :	20€ au 51 ^{ème}	30€ au dernier
ES4 :	30€ au 16 ^{ème}	20€ au 31 ^{ème}
ES5 :	20€ au 8 ^{ème}	30€ au 45 ^{ème}
ES6 :	30€ au 13 ^{ème}	20€ au 37 ^{ème}

e) Commissaires

Des paniers garnis et des fleurs récompenseront 3 commissaires tirés au sort parmi ceux ayant officiés à l'épreuve 2023.